



Florence Bergeaud-Blackler.- *Le Marché Halal ou l'invention d'une tradition* (Paris: Ed. Seuil, 2017), 264p.

Le Marché Halal ou l'invention d'une tradition de Florence Bergeaud-Blackler aurait pu s'imposer au lecteur comme un ouvrage indispensable pour comprendre un phénomène qui va du simple rituel de l'abattage au tourisme en passant par les aliments, les médicaments et la mode. L'auteur, anthropologue et chargée de recherche au CNRS à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, y circonscrit pourtant son propos autour de l'abattage rituel et de l'évolution du marché du halal qui s'y rattache. Né de la rencontre du fondamentalisme musulman et du néo-libéralisme, celui-ci progresse de manière exponentielle aujourd'hui.

Alors que la notion du “*halal*” est prégnante dans tous les pays musulmans et de plus en plus auprès des diasporas, sa reconnaissance dans le Codex Alimentarius, code de référence alimentaire de 164 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce, est le résultat de la transformation d'une loi islamique en norme-procédure pour la communauté musulmane mondiale. Pour rappel, la jurisprudence islamique encadre la mise à mort de l'animal qui doit se faire impérativement soit par blessure lors de la chasse soit par saignée. Toutefois, l'emploi de l'expression “méthode d'abattage mahométane,” en Europe, date seulement du début du XX^{ème} siècle lorsqu'un député écossais l'employa en vue de légaliser la pratique de l'abattage rituel en 1928.

En France, l'expression “égorgement rituel” n'est entrée dans le système législatif qu'en 1964. Elle a été introduite pour permettre aux rites religieux de déroger à une prescription imposée à tous les abattages: étourdir systématiquement l'animal avant sa mise à mort. L'auteur précise que c'est seulement dans les années 1980 que des associations musulmanes ont

commencé à revendiquer leur droit d'abattage en vertu de ladite dérogation. Des revendications qui ont précédé le développement d'un commerce de "viandes certifiées halal" destinées initialement à l'exportation vers les pays musulmans. Ces derniers connaissent, en effet, à partir des années 1960, de plus en plus d'échanges commerciaux avec les pays industrialisés exportateurs de viande. Durant la décennie 1990, les boucheries halal se comptent par centaines sur le territoire français tandis que les boucheries traditionnelles françaises s'éteignent les unes après les autres au profit de la grande distribution. En 1995, le monopole de l'habilitation des sacrificateurs est accordé à la mosquée de Paris avant d'être cassé, le 27 janvier 1996, pour agréer les grandes mosquées d'Evry et de Lyon à habilitier des sacrificateurs autorisés à pratiquer l'égorgeage rituel.

Pour Florence Bergeaud-Blackler, il est clair qu'en établissant des règles applicables à la mise à mort des animaux et en accordant une dérogation à l'étourdissement préalable à la saignée, le règlement européen a permis à l'Etat laïque de créer "une zone sacrée" qui lui échappe de droit. En d'autres mots, au nom de "la liberté de pensée, de conscience et de religion," il a confié à des organismes religieux la capacité de définir les conditions du rite, d'en délimiter l'étendue et les conclusions.

S'agissant des pays musulmans, on apprend que jusqu'au début des années 1980, ces derniers se montraient peu soucieux de la façon dont étaient abattus les animaux en pays chrétiens et que certains, à l'instar de l'Egypte et de l'Arabie saoudite, se contentaient d'une assurance verbale que les bêtes avaient été saignées. Après la révolution iranienne, l'Iran enverra des délégations dans les abattoirs des principaux pays exportateurs pour aménager et contrôler les chaînes d'abattage. Plutôt que de réduire l'espace du licite à l'espace productif national, l'Iran élargit l'espace normatif islamique aux lieux de production, sans renoncer à ses principes religieux ni à la spécialisation marchande de la mondialisation libérale. Le contrôle du halal deviendra dès lors un instrument pour la conquête de l'autorité et de la représentativité islamique et constituera, dans un champ religieux en phase d'intégration et d'institutionnalisation, un double enjeu économique et normatif. Si l'Iran a "islamisé" les chaînes d'abattage en inventant un protocole industriel halal, l'Arabie saoudite et la ligue islamique mondiale (LIM) ont tissé au fil des années le lien entre finances, prédication et extension de l'islam dans le monde. Et l'auteur de conclure que la convention halal est née de la rencontre d'états prédicateurs et de marchands capitalistes.

Du point de vue des pratiques alimentaires observées en Europe, nous apprenons que dans les foyers des immigrés d'origine maghrébine, lors de la période d'avant le regroupement familial, la préférence pour la viande abattue

était plus prononcée durant des fêtes religieuses et que la consommation quotidienne ne nécessitait pas de rituel particulier. Dans les années 1980, l'arrivée des femmes marquera un tournant dans la perception des interdits alimentaires. Ces émigrées joueront un rôle important dans la transmission religieuse et plus particulièrement dans la socialisation religieuse primaire (circoncision, contrôle des filles et de l'alimentation...). C'est alors, précise Florence Bergeaud-Blackler, que se dessine une frontière entre les mangeurs de porc et les autres, mais plus largement entre les mangeurs de viande "*jifa*" et les autres. Cet attachement aux interdits alimentaires est loin cependant d'être perçu par l'auteur comme un indice révélateur d'un faible désir d'intégration ou d'un repli identitaire sur la communauté religieuse d'origine. Celle-ci ne manque d'ailleurs pas de signaler que du côté des politiques et des médias, on s'est longtemps détourné de l'étude des pratiques religieuses et notamment alimentaires pour ne pas être suspect de connivence avec l'extrême droite. Cette attitude qui a duré 30 ans est d'autant plus déplorable qu'on finance volontiers des travaux sur l'islam et les discriminations ou sur les constructions médiatiques ou politiques de l'islam.

Parce que le marché halal mondial se présente comme une synthèse positive entre capitalisme et islam, l'auteur pose légitimement la question suivante: assiste-t-on à une islamisation du marché ou, au contraire, à une extension de la sphère d'influence du capitalisme occidental sur le monde musulman? La réponse conclut à l'existence d'une action simultanée de ces deux idéologies contemporaines tournées vers la conquête du monde. Du côté des Etats musulmans, on note une politique d'islamisation des mœurs, des pratiques, des symboles et du marché qui a pour but d'endiguer l'influence des mouvements islamistes. Un pays comme la Malaisie, qui allie, depuis 1970, islam conservateur et entrepreneuriat libéral, a joué un rôle essentiel dans la production, le contrôle et la diffusion internationale des chiffres du "marché halal global." Pourtant, pour le reste des pays arabes, la Malaisie est perçue comme imbattable en ingénierie mais moins réputée en autorité islamique comparativement avec les pays du golf qui détiennent la Mecque mais aussi l'usage de l'Arabe.

Initiatrice depuis 2006 de l'événement annuel du halal business mondial, la Malaisie est talonnée depuis les dernières années par les Emirats arabes unis qui affichent l'ambition de promouvoir "une économie islamique mondiale." Ceci constitue pour l'auteur une étape supplémentaire dans l'extension du périmètre du halal. Car après la "halalisation" des produits, des processus, des transports, des infrastructures et des environnements, s'est imposée l'idée de la "halalisation" de leurs ressources financières. Les Emirats sont, par ailleurs, à l'origine de la reconnaissance du "marketing islamique" comme

discipline académique qui se penche sur les obstacles économiques, culturels et religieux en vue d'anticiper sur les besoins futurs des musulmans dans un monde cosmopolite. Le lecteur apprend ainsi que les EAU ont déposé une demande à l'ISO pour la formation d'un comité technique international qui mettrait au point une série de standards halal applicables aux boissons, aux cosmétiques, aux produits pharmaceutiques. Cette demande a été rejetée par des Etats non musulmans. Le troisième pays qui dispute à la Malaisie et aux Emirats leur rôle de leader du marché halal est la Turquie. Ceci étant, la ligue islamique mondiale, créée en 1962 par l'Arabie Saoudite, joue un rôle important dans la normalisation et l'extension du marché du halal. Cet organisme, apprend-on, possède des centres et des bureaux affiliés sur tous les continents. Un activisme qui donne de la visibilité désormais au phénomène du halal qui dispose depuis décembre 2013 d'une "halal week" organisée annuellement à Bruxelles.

En France, un pays qui compte la plus grande communauté musulmane d'Europe, définir la taille du marché halal se heurte à l'illégalité du recensement confessionnel et au secret commercial. Toutefois, le croisement des chiffres permet d'évaluer à 4,5 milliards d'Euro par an l'achat de produits alimentaires halal et à un milliard d'Euros les dépenses dans le circuit de la restauration rapide, soit un total de 5,5 milliards d'Euros. L'auteur parle d'une "halalmania" dans le monde qui fait du halal un secteur stratégique pour l'exportation des viandes françaises et révèle, par la même occasion, que 10% des abattages réalisés en France sont rituels. Ces viandes sont vendues dans le pourtour méditerranéen, au Proche Orient et en Asie. D'autres chiffres permettent d'avancer que l'observance de la consommation halal est supérieure à l'observance de la prière. Les consommateurs musulmans du halal ne sont pas toujours pratiquants.

C'est sur ce terrain qu'a été rendue possible la commercialisation d'un kit portable de détection de porc commercialisé par un laboratoire américain. Pour Florence Bergeaud-Blackler, la problématique de la pureté a véritablement pris racine en Europe. Il s'agit d'un nouvel impératif qui se nourrit d'une dimension de méfiance/assurance alimentaire et qui conduira inéluctablement à placer tout dispositif de contrôle sous supervision islamique sachant que le risque zéro est chimérique. Ce militantisme en faveur du halal s'ancre également sur la toile. Un chapitre est ainsi consacré au blog Al-Kanz, né en 2007, et devenu en quelques années seulement une source incontournable sur l'actualité du halal. Il a contribué à rendre les stratégies d'opacité obscolescentes, obligeant les acteurs économiques à communiquer sur leur pratique. Ce blog est la preuve que le salafisme néolibéral, en rupture

au niveau des mœurs avec les valeurs de la société laïque et égalitaire, est acceptable à tous les niveaux de la société.

Enfin, cette enquête sur le halal n’aurait pas été complète si Florence Bergeaud-Blackler n’avait pas intégré, en toile de fond, l’activisme islamique en Europe à la fois à travers la vision des frères musulmans et du mouvement salafiste. Il s’agit d’un jihad économique mais également d’un jihad intellectuel qui tend à trouver des réponses à la problématique “comment islamiser la modernité?”. C’est sous l’effet de cette influence que le phénomène du halal a franchi le seuil de l’école, de l’armée, des entreprises et des prisons. On saura ainsi que la gestion du halal est laissée dans les cantines à l’appréciation des acteurs locaux. Dans le monde de l’entreprise, l’incidence du débat sur le halal se traduit par un évitement du recrutement des personnes présumées musulmanes et ce en vue de supprimer les facteurs qui empêcheraient leur cohabitation avec les autres: prosélytisme, séparation des aliments, séparation des sexes...

Et l’auteur de conclure que le phénomène du halal est né de la rencontre non programmée entre la mondialisation économique et son idéologie du libre-échange et le fondamentalisme musulman et son rêve futuriste d’une *umma* originelle. Dans un monde dominé par l’économie de marché, le “jihad économique” est une nouvelle arme à disposition des entrepreneurs qui promeuvent un *islamicway of life*. Il est sans doute à prévoir que dans le jeu concurrentiel des entreprises islamiques, les stratégies de boycott contre le faux halal, contre les entreprises ou les Etats réfractaires à jouer le jeu des fondamentalistes vont se multiplier. Néolibéralisme et fondamentalisme s’entendent fort bien, ajoute l’auteur, et mieux encore peuvent se marier pour donner naissance à des formes de pratiques religieuses nouvelles, prosélytes et intégrales, utilisant les nouvelles technologies et les ressorts de l’intelligence économique contre les démocraties. Pour Florence Bergeaud-Blackler, il faut rappeler qu’à l’origine du marché halal, il y a une lutte d’influence sur l’islam mondial que se livrent l’Irak et l’Arabie Saoudite pour l’hégémonie de la norme religieuse. L’influence politique de l’Iran et le financement saoudien, grâce à l’argent du pétrole, des réseaux fondamentalistes pour la prédication, entraînent une dissémination des mouvements islamistes partout dans le monde.

Saloua El Oufir

Université Mohammed V de Rabat